

DES ÉQUIPES — MOBILISÉES AU QUOTIDIEN



Plus d'efficacité dans les tournées de lavage

Le passage des laveuses et balayeuses est renforcé depuis mars 2019 dans les rues les plus fréquentées. Des agents mobiles viennent renforcer leur action dans les zones les plus denses.

Vous pouvez aller à la rencontre des agents de la propreté de la Ville. Ils sont facilement reconnaissables grâce à leurs tenues orange.

Plus de vigilance

La Ville de Montrouge assure :

- Le nettoyage des trottoirs et des rues 7j / 7
- La collecte des corbeilles : 2 fois par jour du lundi au samedi
- La gestion des dépôts sauvages

Les agents de la Police Municipale ont pour mission d'informer et de sensibiliser les Montrougiens. Et comme la propreté est un enjeu important, ils peuvent aussi verbaliser les auteurs d'incivilités (déjections canines, dépôt sauvage, déchet ou mégot jeté au sol...)

LES CHIFFRES — CLÉS

4 bassins de récupération
des eaux de pluie
pour alimenter les laveuses :
Aquapol, Beffroi, stade Jean Lezer,
Église Saint-Jacques le Majeur



44 agents au service propreté de la Ville de Montrouge
7 jours sur 7 : nettoyage des 30 km de rues
15 heures par jour : 2 tournées de 2 équipes
de 6h à 13h30 et de 13h30 à 21h

DES OUTILS — QUI FACILITENT LA VIE —



Travaillons en équipe ! Vous pouvez solliciter le service propreté de la Ville de Montrouge.

Montrouge Propreté : 01 46 12 75 20

- Le numéro unique pour signaler un problème ou obtenir des renseignements.

Application mobile « Signalement »

- Chaussée dégradée, dépôt sauvage, défaut d'éclairage, graffiti, mobilier urbain abîmé... Dès septembre 2019, vous pourrez prendre en photo une incivilité et la signaler directement aux services de la Ville ! Un projet lauréat des Budgets Participatifs Montrougiens.

**Montrouge
Propreté
01 46 12 75 20**

SUIVEZ-NOUS SUR 92120.FR

f t i

LES BONS CONSEILS DE Proprette



Suivez-nous sur **92120.fr**



Suivez-nous sur **92120.fr**



MONTROUGE

— PLUS BELLE
AVEC —

Proprette!

Faites la connaissance de Proprette, la nouvelle mascotte propreté de la Ville de Montrouge. Souriante et dynamique, elle a toujours un bon conseil à partager !

À la suite du diagnostic concerté avec les Comités de quartier et les équipes du service propreté de la Ville, de nouvelles solutions ont émergé pour faire de Montrouge une ville toujours plus propre. Découvrez toutes les infos utiles issues de ce nouveau plan propreté !

Maintenant, c'est à nous tous d'agir ! Comptez sur Proprette pour vous souffler les bonnes pratiques qui nous permettront de profiter d'un cadre de vie agréable.

LES CHIFFRES

— CLÉS

Près de 500
corbeilles de rue



6 balayuses,
2 camions de collecte,
2 bennes à ordures ménagères



12 tonnes de dépôts sauvages ramassés chaque semaine
40 tonnes de déchets ramassés dans les corbeilles de rue chaque mois

DES GESTES

— QUI DONNENT LE
SOURIRE —



Utiliser les corbeilles de rue et de square

- Nouveau modèle, plus fonctionnel et plus esthétique choisi par les Comités de quartier
- 100 corbeilles supplémentaires dans nos rues
- Ramassage des corbeilles de rue tous les jours
- Installation de corbeilles à tri sélectif dans les parcs

Et si je ne respecte pas...

68 € d'amende pour tout dépôt ou abandon de déchets sur la voie publique si règlement dans les 45 jours, 180 € au-delà, jusqu'à 450 € si contestation devant un juge.



Jeter son mégot au bon endroit

- Les nouvelles corbeilles de rue sont équipées d'un éteignoir à cigarette... pratique !

Et si je ne respecte pas...

Même sanction que pour l'abandon de déchets : 68 € d'amende si règlement dans les 45 jours, 180 € au-delà et jusqu'à 450 € si contestation devant un juge.



Respecter les jours de collecte*

- Déposer ses encombrants uniquement du dimanche soir 20h au lundi 6h.
- Ordures ménagères : lundi, mercredi, vendredi
- Déchets recyclables : mardi matin
- Verre : jeudi matin
- Déchetterie mobile : 70, avenue de la Marne, les mercredis et le 2^{ème} samedi de chaque mois de 14h à 18h30
- Déchets électroniques : 1 fois par mois Place Jules Ferry (sur le marché), Place Émile Cresp (en face de la Mairie) et 3, rue Georges Messier (angle de la rue Molière)

Et si je ne respecte pas...

Même sanction que pour l'abandon de déchets : 68 € d'amende si règlement dans les 45 jours, 180 € au-delà et jusqu'à 450 € si contestation devant un juge.

*Cette mission est assurée par Vallée Sud - Grand Paris.



Ramasser les déjections canines

- Des sacs canins sont mis gratuitement à votre disposition dans 27 lieux :
- Hôtel de Ville
- Centre administratif
- Médiathèque
- Place Gabrielle de Guerry
- Pôle santé solidarité
- Square Danton
- Square du Général De Gaulle
- Groupe scolaire Aristide Briand
- Square Jean Moulin
- Place Jules Ferry
- Angle rue Victor Hugo / rue Louis Rolland
- Angle rue d'Estienne d'Orves / rue de la solidarité
- Angle rue Boileau / rue Fénelon
- Square Lafontaine
- Square Messier
- Allée de la Vallière
- Square Maurice Arnoux
- Square Renaudel
- Square de la Marne
- Espace Michel Colucci
- Angle rue Arthur Auger / rue Barbusse
- A hauteur du 18 rue Camille Pelletan
- Angle rue Camille Pelletan / avenue de la Marne
- Jardin toscan
- Angle rue 11, Novembre / rue Pasteur
- À la hauteur du 67, de la rue Gabriel Péri
- Angle avenue Verdier / rue Victor Hugo

Et si je ne respecte pas...

35 € d'amende pour toute déjection canine.